

**ASSOCIATION DES AGENT-E-S D'ADMINISTRATION COMMUNALE DU
DISTRICT DE LA SARINE**

Procès-verbal de l'assemblée générale
du 24 mai 2025 – 08h00 à la Salle communale de Belfaux

Présidence : M. Laurent Wolfer

Présences : Mme la Préfète Lise-Marie Graden, M. Vincent Schickel, Syndic de Belfaux et 13 personnes selon la liste de présence + les 5 membres du comité

Excusé.e.s : Mme Annette Cetinjanin-Leuzinger, Présidente de l'Association cantonale Mesdames Sandrine Hermann, Isabelle Briachetti et Monsieur David Stulz, ainsi que le personnel des administrations communales du Mouret et du Bois d'Amont.

Il est 8h00 quand, au nom du comité de l'Association, M. Laurent Wolfer, Président, souhaite la plus cordiale bienvenue à toutes et à tous et ouvre officiellement l'assemblée. Avant d'aborder l'ordre du jour, il donne la parole à M. Vincent Schickel, Syndic de Belfaux, pour le message des autorités communales.

M. Schickel souhaite la bienvenue, au nom du Conseil communal, à toutes et tous dans la commune de Belfaux et annonce que cette dernière offre les cafés.

Le Président remercie M. Schickel et reprend le cours de l'assemblée. Il souligne que les membres ont été invités à participer à cette assemblée par courriel adressé à toutes les administrations communales en date du 2 avril 2025 et demande s'il y a des remarques concernant la convocation et l'ordre du jour.

Avant de débiter l'assemblée, et pour la bonne forme, le Président nomme un.e scrutateur.trice :

Est nommée : Madame Cyndie Kaniama

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 4 octobre 2024
2. Election d'un membre du comité
3. Présentation des comptes – rapport des vérificateurs – approbation des comptes 2024
4. Rapport du Président
5. Information de l'Association Fribourgeoise AFAAC
6. Remise des Diplômes
7. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée du 4 octobre 2024

Le procès-verbal de l'assemblée du 4 octobre 2024 a été adressé à chaque membre avec la convocation. Il n'est donc pas lu.

Celui-ci n'appelant aucune remarque, il est approuvé par main levée. M. le Président remercie Mme Jocelyne Cotting pour sa rédaction.

2. Election d'un membre du comité

A la suite de la démission de Mme Valérie Maillard, Présidente, lors de l'Assemblée générale du 4 octobre 2024 et en raison du fait qu'aucune personne ne s'est portée candidate lors de cette même assemblée. Le Président informe qu'une personne a été proposée au comité et que celle-ci a accepté de le rejoindre. Il s'agit de Mme Sandra Favre, administratrice adjointe à la commune de Cottens, elle reprendra le poste de Secrétaire communale dès le 1^{er} juillet 2025. Mme Favre a déjà participé à deux séances du comité avec voix consultative. Elle a de plus participé activement à l'organisation de la sortie qui va suivre.

M. le Président propose par conséquent la candidature de Mme Sandra Favre et la soumet à l'assemblée par vote à main levée. Mme Favre est élue à l'unanimité.

M. le Président remercie d'ores et déjà Mme Favre et lui propose de rejoindre dès à présent les rangs du Comité.

3. Présentation, rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2024

M. Wolfer cède la parole à M. Laurent Chammartin, caissier de l'Association, pour la présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2024 qui se bouclent avec un bénéfice de CHF 3'636.70. Il donne quelques précisions et informations, à savoir que le nombre d'écritures est en légère augmentation, que les produits proviennent principalement des

cotisations des communes. Les cotisations de toutes les communes ont été encaissées courant 2024. Les charges sont principalement la cotisation à l'association cantonale, les frais d'organisation de l'assemblée de district et de participation à l'assemblée cantonale, l'organisation d'un atelier de travail et des frais de cadeaux et de comité.

M. le Président remercie M. Chammartin pour cette présentation et pour son travail. Il cède la parole à Mme Isabel Bersier, vérificatrice, pour la lecture du rapport.

Mme Bersier donne lecture du rapport des vérificatrices des comptes. Elle certifie que les écritures ont été passées de manière conforme. Au terme de sa lecture, elle recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2024 tels que présentés et d'en donner décharge, avec remerciements, au caissier et au comité.

M. le Président remercie Mme Bersier pour la lecture de ce rapport.

Aucune question n'est formulée.

Le Président soumet les comptes pour approbation au vote par main levée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité, avec décharge au caissier et au comité.

4. Rapport du Président

M. Laurent Wolfer s'adresse à l'assemblée pour présenter le rapport d'activité annuel. Celui-ci porte sur la période débutant à la dernière assemblée générale du 4 octobre 2024.

Comité

Pour rappel, les statuts prévoient que les 5 membres du Comité soient élus par l'Assemblée pour une période de 3 ans. La dernière élection générale a eu lieu en octobre 2023 et la prochaine aura donc lieu en 2026.

Depuis l'Assemblée du 4 octobre 2024 et la démission de Mme Valérie Maillard, le Comité a fonctionné à 4 personnes. Fonctionnant dans un premier temps sans Président mais avec Mme Jocelyne Cotting à la Vice-présidence, le comité a décidé en séance du 7 janvier dernier de s'organiser ainsi :

- Présidence et représentant au Comité de l'AFAAC Canton : Laurent Wolfer
- Vice-présidence : Jocelyne Cotting
- Secrétariat : Sandra Favre (avec signature) et Magalie Caronne.
- Caisse : Laurent Chammartin

Le Comité s'est réuni à 3 reprises depuis la dernière Assemblée. En outre, il traite régulièrement une partie des tâches organisationnelles, notamment la sortie de ce jour, par courriel et par messagerie.

Activités

La traditionnelle sortie raquette suivie de la fondue, s'est déroulée le 7 février dernier à Villarlod. Le Comité remercie M. Nicolas Wolleb pour l'organisation de cet événement qui a réuni 15 personnes. Comme chaque année, cette sortie s'est terminée par une bonne fondue et évidemment une excellente ambiance.

Le Président mentionne pour terminer la sortie de ce jour, trisannuelle. Il ajoute qu'elle représente une magnifique opportunité de respecter les let. a et b de l'article 4 des statuts, à savoir :

- A) l'association a pour but de créer un lien entre le personnel des administrations communales du district.
- B) l'association a pour but de favoriser une collaboration entre les membres pour simplifier et rationaliser le travail.

La sortie de ce jour est toute faite pour des échanges.

Au niveau du coûts de cette sortie et de la participation financière des membres, il informe que CHF 80.- sont demandés à chaque participant (à payer ce jour en liquide auprès de Laurent Chammartin) mais que le coût total par personne avoisine CHF 200.-

Ateliers de l'automne

M. Wolfer transmet les informations suivantes à propos des prochains ateliers de travail :

- le 10 septembre aura lieu au restaurant du Mouret un atelier pratique traitant de la mise en application de la nouvelle loi sur la Protection des données et plus précisément sur l'enregistrement des informations dans le Registre des Activités de Traitement (ReAct). Cet atelier sera animé par la Préposée, Mme Martine Stoffel, et son juriste, M. Andersen Lau. Il s'agira d'un atelier pratique où les personnes en charge du traitement du registre pourront venir avec leur ordinateur, poser des questions concrètes afin de compléter, en direct, le registre Excel concernant l'inventaire du traitement des données.

- le Comité est en cours d'organisation d'un atelier consacré à l'Intelligence artificielle. Celui-ci a pour vocation d'être un atelier de présentation et d'initiation à l'IA. Des exemples concrets, tirés de notre quotidien, seront présentés par un spécialiste de ce domaine. Atelier prévu en novembre 2025. Animé par M. Jehan Laliberté.

Pour terminer

Le Président remercie tous les membres du Comité qui effectuent un travail précieux, de qualité, et sans compter.

5. Information de l'Association fribourgeoise (AFAAC)

Dans la mesure où la Présidente cantonale s'est excusée pour cette assemblée, M. Wolfer transmet quelques informations sur l'Association cantonale.

Assemblées annuelles 2024 et 2025

L'Assemblée 2024 a été organisée par le Comité de la Sarine. Elle s'est tenue le 21 novembre à Estavayer-le-Gibloux. Un peu plus de 60 personnes étaient inscrites. Pour finir, la séance s'est tenue devant environ 30 personnes. La raison de cette désertion massive est simplement des chutes de neige intenses qui ont bloqué une bonne partie du trafic. Cela dit, la séance s'est très bien déroulée. M. Jean-Pierre Siggen, Conseiller d'Etat a pris la parole et salué le travail que nous accomplissons chaque jour et Mme Anne de Steiger, historienne, a présenté son livre « Secrétaire communal, histoire d'un métier ».

L'assemblée 2025 aura lieu le jeudi soir 30 octobre à Châtel-St-Denis. Elle est organisée par l'AFAAC Veveyse. Davantage d'informations seront transmises dès la fin des vacances d'été.

Comité

Le Comité s'est recomposé lors de sa séance du 1^{er} avril 2025, à la suite de la démission de 3 membres et l'élection de leur remplaçant.e.s :

- Présidence : Anette Cetinjanin-Leuzinger, Broc
- Vice-présidence et déléguée FR2C : Céline Demierre, Châtel-St-Denis
- Secrétariat : Sophie Progin, Ursy
- Finances : Daniel Fasel, Les Montets
- Membre et consultation des lois : Laurent Wolfer, Villars-sur-Glâne

Prises de position

L'AFAAC est régulièrement associée dans les consultations de modifications de législations initiées par le Canton. Elle analyse essentiellement les domaines concernant le personnel et les tâches des administrations communales. Actuellement, elle prend position sur la révision de la Loi sur les communes. La principale remarque qui sera émise concerne les garanties à mettre en place par les Communes dans le processus de consultation de leur personnel dans le cadre de l'élaboration du Règlement du personnel. L'AFAAC proposera que ces consultations fassent l'objet d'un rapport écrit qui sera remis au législatif avant sa prise de décision.

Activités de l'AFAAC Canton

En tant que nouveau membre du Comité de l'AFAAC Canton, M. Wolfer a pris conscience des différents domaines d'activités pris en charge par son Comité et se plaît à en citer les essentiels :

- Participation à la CAPECO (Conférence des associations de personnel communal)
- Participation active dans le domaine de la formation (FR2C, apprentissage d'employé-e de commerce, etc). Une consultation sera faite auprès des communes concernant la nouvelle ordonnance.
- Participation à l'élaboration de guides (Préposé du Contrôle des habitants, Préposé au rôle électoral, etc.)
- Participation à des groupes de travail initiés par l'ACF (archivage électronique, protection des données, etc.)
- Contact avec d'autres associations (Association Vaudoise des secrétaires municipaux, Groupement des responsables techniques des communes, etc.)

6. Remise des diplômes

Il y a un seul diplôme à remettre pour honorer les 20 ans d'activité : il s'agit de Mme Valérie Maillard de la commune de Villars sur-Glâne.

Valérie s'est beaucoup investie durant ces 20 ans, notamment durant 18 ans au sein du Comité de l'AFAAC Sarine dont 16 ans en tant que Présidente, 15 ans au sein du Comité de l'AFAAC Canton. Durant sa carrière « communale », elle a été Secrétaire et caissière communale durant 14 ans à Cottens avant d'être depuis 2019 responsable RH de la commune de Villars-sur-Glâne.

Nous la remercions chaleureusement pour son investissement et son enthousiasme et avons le grand plaisir de lui remettre son diplôme pour ses 20 d'activité.

L'Assemblée applaudit chaleureusement Mme Maillard.

7. Divers

Mme Lise-Marie Graden, Préfète, remercie le comité pour l'invitation et pour le travail essentiel. Elle cite : « Votre travail est tout simplement essentiel, les employés communaux font tourner la baraque, les élus politiques sont là pour faire de la politique, pour avoir une vision, pour organiser les projets qui permettent à la commune de savoir où elle va, et la mise en œuvre retombe dans vos mains en plus de vos tâches quotidiennes. La clé de la commune de demain c'est l'administration, avec des administrations fortes, formées et compétentes sur lesquelles le politique peut s'appuyer pour répondre au défi

de demain. Dans ce sens, la préfecture se charge de former les membres des conseils généraux. L'ACF se charge, en début de législature, de former les élus des conseils communaux. Il faut savoir que le conseil général peut influencer fortement sur la politique. Les formations ont été élargies aux conseillers communaux qui ont un conseil général, ceci en plus des secrétaires des conseil généraux. Nous sommes à la veille des élections, avec une certaine crainte pour les communes qui vont voir de nouveaux conseillers être élus. Vous serez le ciment de l'administration pour aider et former les nouveaux conseillers, bien entendu avec le soutien de la préfecture ».

Elle s'excuse de son absence à la sortie qui va suivre et encourage les communes à participer à ces évènements pour travailler le lien, le réseau et les échanges entre collègues. Dans ce sens elle valide les superbes statuts que l'association fait valoir.

Elle ajoute qu'il faut faire attention au fait qu'en 2026 il n'y aura plus que 25 communes et qu'il faudra revoir le montant des cotisations.

Elle termine en remerciant l'assemblée.

L'assemblée l'applaudit.


Le Président remercie Mme la Préfète.

Comme il n'y plus de questions, le Président tient à remercier toutes les personnes présentes pour leur participation et pour la confiance témoignée : il convie les membres présents pour le café offert par la commune de Belfaux et invite chacune et chacun à passer chez M. Laurent Chammartin pour s'acquitter du montant de la participation à la sortie annuelle (CHF 80.- pour les membres actifs et CHF 120.- pour les membres amis).

M. Wolfer clôt l'assemblée et prie les personnes d'être prêtes à 9h au car.

Fin de l'assemblée à 8h30.

Pour le comité


Sandra Favre, secrétaire

Cottens, le 24 mai 2025